

Communication thérapeutique III et assertivité

Le "positionnement juste"

*Catégorie : L'action de formation entre dans la catégorie des actions d'acquisition,
d'entretien ou de perfectionnement des connaissances prévue par l'article L.6353-1 du code du travail*

Objectifs

Le projet de cette session est d'affiner la qualité du **positionnement** avant toute situation de communication, (assertivité), action d'aide, d'accompagnement ou de thérapie. **1/**Où se pose l'attention, **2/**Quel est le projet, **3/**Les outils utilisés, **4/**Capacité à s'orienter plus vite dans la bonne direction lors d'un accompagnement psychologique.

Programme

L'expérience a montré que la difficulté principale vient d'un mauvais positionnement de l'attention pendant l'entretien, l'aide ou la thérapie. Au cours de cette session un travail de précision se fera sur ce point à travers de nombreux exemples. Il sera question de ce qui vient à l'esprit du communicant ou du thérapeute, avant même d'envisager une parole ou une action juste. **Chaque demi-journée** : une analyse de la pratique et du positionnement sur une situation différentes.

1/ L'attention : Savoir où l'attention du communicant ou du praticien doit naturellement se porter quand l'interlocuteur ou le patient évoque son problème.

2/ Le projet : il doit toujours s'agir de réhabilitation et non de résolution de problème (ni vaincre, ni résoudre).

3/ Le cheminement : savoir se laisser conduire par les indications et les résistances. Notion de confiance. Considérer la manifestation ou le symptôme comme existant « spécialement pour » une réhabilitation.

4/ La mise en oeuvre : trouver les mots et l'attitude justes et précis, qui doivent naturellement découler du bon positionnement de l'attention et du projet.

5/ Expérimenter le fait d'accomplir, un guidage non directif et une réhabilitation satisfaisants.

6/ Mise en oeuvre précise de la validation existentielle.

Important : Toutes les situations personnelles évoquées et travaillées respecteront les souhaits et les limites désirées par chacun. Les cheminements d'aide, de guidage non directif et de réhabilitation seront accompagnés et supervisés par le formateur, psychopraticien.

Voir sur le site les articles « Reconnaissance » (28 pages) et « Positionnement du praticien dans l'aide et la thérapie » (21 pages).

Réalisation

PREREQUIS : s'adresse uniquement aux personnes ayant déjà participé au niveau II.

DUREE : 5 jours sur une semaine
7 h/J (pour un groupe de 8 à 12 personnes).

DATES : Voir sur le site à [date stages](#).

LIEU : Centre paramédical Candillac 49 rue Candillac
24100 BERGERAC

TARIF : Le tarif couvre l'action pédagogique (ni les repas, ni l'hébergement). Voir sur le site à [date stages](#)

Soit net et exonéré de TVA art.261 du CGI (en formation continue)
Soit avec TVA (si pas en formation professionnelle)

BILAN : en fin de stage, pointage des acquis (reprenant les objectifs)

Références

(en 2016) 28 ans de formations pour du personnel hospitalier -Plus de 15. 000 personnes formées, 2.818 journées de formation réalisées - 37 ans d'expérience en consultation de psychothérapie -Fondateur de la thérapie *Maïeusthésie* -Publication de 5 ouvrages (Dangles, ESF, l'Harmattan, Eyrolles) et des 2000 pages en ligne sur son site Internet

Règlement intérieur du cabinet de formation sur le site à « dates stage »

Documents disponibles sur le site Internet (plus de 2000 pages en libre accès)